

BARÈMES D'HONORAIRES MAXIMUM

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAM (exclusif)	3 000€
Mandat TEAM (simple)	3 600€
Mandat TEAMFI :	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%
Mandat Simple :	
Inférieur à 400 000€	6%
Supérieur à 400 000€	5%
Mandat 72 heures	6%
Mandat de recherche	3.5%

MANDAT	COMMISSION TTC
Mandat TEAMFI DEF :	
Inférieur à 400 000€	4%
Supérieur à 400 000€	3%
Mandat Simple DEF :	
Inférieur à 400 000€	5%
Supérieur à 400 000€	4%

HONORAIRES DE TRANSACTION - FONDS DE COMMERCE

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
De 0€ à 350 000€	8%
Au-dessus de 350 000€	7%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS - GARAGE - PARKING

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Mandat simple ou exclusif	
De 0€ à 50 000€	10%
Au-dessus de 50 000€	7%

BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMOBILIER D'HABITATION

Montluçon – Roanne – Cantal - Et agglomérations

Prix du bien	≤ 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 749 999€	750 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 4 000€	Forfait 5 500€	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 16 000€	5%	4,50%	4%

Thiers

Mandats	Mandat de vente - Mandat de recherche						
Prix du bien	≤ 39 999€	40 000€ à 69 999€	70 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	> 300 000€
Honoraires	Forfait 5 500€	Forfait 7 000€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 15 000€	Forfait 15 000€

Arc Lémanique

Mandats	Mandat simple					
Prix du bien	≤ 150 000€	≤ 225 000€	≤ 300 000€	300 001€ à 550 000€	550 001€ à 900 000€	> 900 001€
Honoraires	Forfait 8 000€	Forfait 10 000€	4,5%	4%	3,5%	3,3%

Mandats	Mandat TeamFI					
Prix du bien	≤ 150 000€	≤ 225 000€	≤ 300 000€	300 001€ à 500 000€	500 001€ à 900 000€	> 900 001€
Honoraires	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	4%	3,5%	3%	2,8%

Gard

Prix du bien	< 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 499 999€	500 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 5 000€	Forfait 6 500€	Forfait 8 000€	Forfait 10 000€	Forfait 12 000€	Forfait 14 000€	Forfait 16 000€	Forfait 20 000€	5%	4%

Allier

Prix du bien	< 60 000€	60 001€ à 120 000€	120 001€ à 160 000€	160 001€ à 230 000€	230 001€ à 320 000€	320 001€ à 650 000€	> 650 001€
Honoraires	Forfait 6 000€	10%	8.5%	7.5%	6.5%	6%	5%

Blanzat et alentours

Prix du bien	≤ 149 999€	150 000€ à 249 999€	250 000€ à 399 999€	> 400 000€
Honoraires	7% Minimum 5 000€ HT	6%	5%	4%

Aurillac

Mandats	Mandat simple									
Prix du bien	≤ 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 749 999€	750 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 4 500€	Forfait 6 000€	Forfait 8 000€	Forfait 9 500€	Forfait 11 500€	Forfait 13 500€	Forfait 16 500€	5%	4,50%	4%

Mandats	Mandat exclusif									
Prix du bien	≤ 49 999€	50 000€ à 99 999€	100 000€ à 149 999€	150 000€ à 199 999€	200 000€ à 249 999€	250 000€ à 299 999€	300 000€ à 399 999€	400 000€ à 749 999€	750 000€ à 999 999€	> 1 M €
Honoraires	Forfait 4 000€	Forfait 5 500€	Forfait 7 500€	Forfait 9 000€	Forfait 11 000€	Forfait 13 000€	Forfait 16 000€	4,50%	4%	3,50%

Cher - Alpes-Maritimes

Type de mandat	Mandat simple						
Prix du bien	≤ 50 000€	50 001€ à 100 000€	100 001€ à 175 000€	175 001€ à 300 000€	300 001€ à 550 000€	550 001€ à 1 000 000€	> 1 000 001€
Honoraires	Forfait 5 000€	10%	9%	8%	7%	6%	5%

Type de mandat	Mandat exclusif						
Prix du bien	≤ 50 000€	50 001€ à 100 000€	100 001€ à 175 000€	175 001€ à 300 000€	300 001€ à 550 000€	550 001€ à 1 000 000€	> 1 000 001€
Honoraires	Forfait 5 000€	10%	8%	7%	6%	5%	4%

BARÈMES D'HONORAIRES SPÉCIFIQUES

HONORAIRES - VENTES AUX ENCHÈRES

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Inférieur 300 000€	6%
De 300 001€ à 400 000€	5%
De 400 001€ à 500 000€	4%
Supérieur à 500 001€	3%

HONORAIRES DE TRANSACTION – TERRAINS – GARAGE – PARKING

Roanne - Et agglomérations

PRIX DE VENTE	COMMISSION TTC
Mandat simple ou exclusif	
Inférieur à 30 000€	3 000€
De 30 001€ à 50 000€	10%
Supérieur à 50 001€	7%

BARÈMES D'HONORAIRES LOCATION ET GESTION LOCATIVE

	Particulier	Professionnel
Location	<p>HONORAIRES DE LOCATION SUR IMMOBILIER D'HABITATION</p> <p>Dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989 loi 89-462 la commission est répartie par moitié entre propriétaire et locataire.</p> <p>Plafonds des honoraires payés par le locataire</p> <p>« Les honoraires liés à la mise en location d'un logement sont à la charge exclusive du bailleur. Par exception, quatre prestations présentant une utilité pour les deux parties font l'objet d'une prise en charge partagée entre bailleur et locataire : l'organisation des visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail et l'établissement de l'état des lieux d'entrée », dit la loi ALUR (article 1er, 8° du I).</p> <p>Le montant des honoraires est inférieur ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 €/m2 ZONE TRES TENDUE (12 € x surface habitable m2) - 10 €/m2 ZONE TENDUE (10 € x surface habitable m2) - 8 €/m2 ZONE NON TENDUE (8 € x surface habitable m2) <p>État des lieux : Honoraires partagés entre le bailleur et le locataire</p> <p>Établit par un cabinet de gestion partenaire, un notaire, un huissier ou un spécialiste. 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge de locataire. Le montant des honoraires payés à ce titre par le locataire ne peut en aucun cas excéder le montant imputé au mandant/bailleur, et en vertu du I de l'article 5 de la loi 89-462 du 06/07/1989 modifiée, ils sont inférieurs ou égal au plafond défini par le décret n°2014-890 du 01/08/2014 et révisable chaque année, soit 3 €/m2.</p> <p>Prestations de mise en location</p> <p>Entremise et négociation : 180€TTC à la charge du bailleur.</p>	<p>HONORAIRES BAIL COMMERCIAL</p> <p>Plafonds des honoraires payés par le bailleur</p> <p>Honoraires de location : 20% HT du loyer annuel - Soit 24% TTC du loyer annuel</p> <p>État des lieux à la charge du bailleur et du locataire : 3€ / m2</p> <p>Entremise et négociation à la charge du bailleur : 300€ HT - Soit 360€ TTC</p>

	Particulier	Professionnel														
Gestion Locative	HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE SUR IMMOBILIER D'HABITATION															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>MANDAT</th> <th>COMMISSION TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mandat TEAM</td> <td>2.9% TTC / mois minimum 24€ TTC</td> </tr> <tr> <td>Mandat TEAMFI</td> <td>9.9% TTC / mois (PNO)</td> </tr> <tr> <td>Mandat TEAMFI sérénité</td> <td>16.9% TTC / mois (PNO - GLI - vacance locative)</td> </tr> </tbody> </table>	MANDAT	COMMISSION TTC	Mandat TEAM	2.9% TTC / mois minimum 24€ TTC	Mandat TEAMFI	9.9% TTC / mois (PNO)	Mandat TEAMFI sérénité	16.9% TTC / mois (PNO - GLI - vacance locative)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>MANDAT</th> <th>COMMISSION TTC</th> <th>CONDITIONS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mandat TEAMFI</td> <td>15% HT / mois Soit 18% TTC / mois (PNO)</td> <td>Pour les locaux jusqu'à 600 m² Hors activité aggravante</td> </tr> </tbody> </table>	MANDAT	COMMISSION TTC	CONDITIONS	Mandat TEAMFI	15% HT / mois Soit 18% TTC / mois (PNO)	Pour les locaux jusqu'à 600 m ² Hors activité aggravante
	MANDAT	COMMISSION TTC														
	Mandat TEAM	2.9% TTC / mois minimum 24€ TTC														
Mandat TEAMFI	9.9% TTC / mois (PNO)															
Mandat TEAMFI sérénité	16.9% TTC / mois (PNO - GLI - vacance locative)															
MANDAT	COMMISSION TTC	CONDITIONS														
Mandat TEAMFI	15% HT / mois Soit 18% TTC / mois (PNO)	Pour les locaux jusqu'à 600 m ² Hors activité aggravante														
		Devis sur demande pour les locaux qui ne respectent pas ces conditions.														
	<p>Mandat TEAM</p> <p>Mise en place du mandat de gestion. Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations.</p>	<p>Mandat TEAMFI</p> <p>Mise en place du mandat de gestion. Émission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations. Lettre de rappel + envoi du 1^{er} recommandé de recouvrement amiable. Révision des loyers. Décompte lors du départ du locataire. Gestion des provisions pour charges. Tenue de la comptabilité pour charges. Extranet propriétaire. Demande de devis travaux. Réparations Urgentes. + Assurance Propriétaire NON OCCUPANT incluse</p>														
	<p>Mandat TEAMFI sérénité</p> <p>Mandat TEAMFI + Assurance Propriétaire NON OCCUPANT incluse + Assurance GARANTIE LOYERS IMPAYES + Assurance VACANCE LOCATIVE</p>															